

[Début du matériel enregistré 00:00:00]

La Stratégie canadienne de lutte contre le cancer.

Comment la stratégie m'aide-t-elle et aide-t-elle les personnes qui me sont chères?

Agir pour éliminer le cancer du col de l'utérus.

Organisation du Sommet sur l'élimination du cancer du col de l'utérus.

Helen Hallovy Hicks : Le plan d'action dont nous allons discuter aujourd'hui est un premier exemple de la manière dont les priorités de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer peuvent être respectées.

Deb Keen : C'est franchement incroyable! Toutes les provinces et tous les territoires sont présents dans la salle aujourd'hui.

Prof. Karen Canfell : Comme vous l'avez entendu, le projet de plan stratégique comprend ce que j'appelle l'objectif de triple intervention 90-70-90, et agit donc simultanément sur trois fronts.

Priorité 1 : Réduire le risque de cancer dans la population.

D^{re} Heather Bryant : Il y a encore beaucoup à faire pour faire adopter la vaccination et vous constaterez ici que quelques provinces, notamment dans le Canada atlantique, ont tendance à avoir des taux d'adoption de plus de 80 % pour la vaccination, mais la plupart des provinces sont en dessous de ce taux.

Objectif : Améliorer les taux de vaccination contre le VPH.

Objectif : D'ici 2025, 90 % des jeunes de 17 ans seront complètement vaccinés contre le VPH.

Prof. Karen Canfell : L'intensification de la vaccination de manière à ce que 90 % des filles soient totalement immunisées à l'âge de 15 ans, ce qui aura des effets bénéfiques à long terme sur la protection des jeunes cohortes et des jeunes générations contre le cancer du col de l'utérus.

D^{re} Julie Torode : Nous devons mobiliser les jeunes d'aujourd'hui, non seulement parce qu'ils doivent comprendre ce qu'est le cancer du col de l'utérus, mais aussi parce qu'ils seront à la base de son élimination.

Linda Wu : La sensibilisation et l'importance du rôle de la vaccination sont ce que nous devons renforcer.

Prof. Karen Canfell : Les vaccins de première génération, disponibles depuis 2006, ont eu une efficacité extraordinaire en matière de protection.

Priorité 2 : Diagnostiquer le cancer plus rapidement, avec exactitude et à un stade plus précoce.

D^e Heather Bryant : La première chose que nous pouvons faire pour éliminer le plus rapidement le cancer du col de l'utérus est de passer au test de détection des types de VPH 16/18.

Objectif : Mettre en œuvre le dépistage primaire du VPH.

Objectifs d'ici 2030 : 90 % des personnes admissibles auront subi un test de dépistage du VPH.

90 % des personnes admissibles seront à jour quant au dépistage du cancer du col de l'utérus.

Au moins 80 % des personnes admissibles appartenant à tout groupe identifiable seront à jour quant au dépistage du cancer du col de l'utérus.

Prof. Karen Canfell : Nous pouvons maintenant ouvrir des possibilités pour l'autoprélèvement pour le dépistage du VPH et pour les tests au point de service. Ce sont deux nouvelles options possibles avec le test de dépistage du VPH qui ne le sont pas avec la cytologie.

D^e Heather Bryant : La différence dans le nombre de décès est significative, c'est-à-dire que nous pourrions éviter environ 1 750 décès si nous passons au test de dépistage du VPH avec triage.

Priorité 3 : Offrir des soins de grande qualité dans le cadre d'un système durable et de calibre mondial.

Prof. Karen Canfell : L'élément essentiel de tout cela est le concept selon lequel nous pouvons appliquer la même stratégie de gestion, peu importe si une femme s'est vu proposer la vaccination ou non, son âge lorsqu'elle a été vaccinée, le nombre de doses qu'elle a reçues, car, essentiellement, nous procédons à des tests de dépistage du VPH et nous gérons ce que nous trouvons. Nous gérons son risque, quel qu'il soit, dans le cadre du programme de dépistage.

Objectif : Améliorer le suivi des résultats anormaux au dépistage.

Objectifs d'ici 2030 : 90 % de toutes les personnes considérées comme présentant un risque élevé d'anomalies importantes du col de l'utérus subiront une colposcopie en temps opportun.

90 % de toutes les personnes dont le résultat de dépistage est anormal (test de dépistage du VPH positif) devront avoir un plan de suivi clair et approprié, conçu et communiqué au cours des trois mois suivant le test associé au résultat positif.

Pas moins de 90 % des personnes de tout groupe identifiable feront l'objet d'un suivi.

D^{re} Heather Bryant : Il se peut que les femmes des régions éloignées fassent l'objet d'un dépistage et qu'elles présentent une anomalie, mais elles doivent parcourir un long chemin pour passer plus de tests. Alors, elles se disent : « Eh bien c'est juste un test Pap anormal, juste un test de dépistage anormal, ça ne veut pas dire que j'ai un cancer. » Peut-être ne bénéficient-elles pas de l'intervention au moment où elles en ont besoin pour empêcher le cancer de se développer.

D^{re} Julie Torode : La création de partenariats est toujours la voie du succès et j'espère que votre exemple d'aujourd'hui pourra inspirer de nouveaux partenariats dans d'autres pays.

D^{re} Heather Bryant : En ce qui concerne l'incidence du cancer du col de l'utérus chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis, on sait que les taux de dépistage étaient plus faibles par le passé. Des études très récentes semblent indiquer que ces taux se rapprochent de ceux du reste de la population canadienne, mais ces études sont très limitées; elles ne reflètent pas l'expérience de l'ensemble du Canada et nous avons encore de vraies questions.

D^r Craig Earle : Je pense qu'une chose qui est vraiment claire pour moi aujourd'hui, c'est que nous ne pouvons pas créer des silos par rapport à cette immunisation qui se répercute sur le dépistage, lui-même ayant des répercussions sur la gestion du taux de rappel pour anomalie et nous devons nous assurer que tous les acteurs sont mobilisés, vous savez, même s'il y a en quelque sorte trois domaines de travail différents, tout est lié.

Deb Keen : Il y a un moyen d'éliminer ensemble un cancer au Canada. Qui peut dire ça?

Consultez le site www.strategiesurlecancer.ca pour en savoir plus.

Partenariat canadien contre le cancer

[Fin du matériel enregistré 00:04:03]